



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°160 le magazine

NOVEMBRE 2023

FOCUS

Centre d'Incendie et de Secours de Châteaubourg

ET AUSSI...

ACTUS

P 4/5

HOMMAGE

P 15

AGENDA

P 19



2 questions à Teddy Régnier, maire de Châteaubourg !



POURQUOI SOUTENEZ-VOUS L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA GAULTIÈRE ?

Il y a 15 ans, si mes prédécesseurs n'avaient pas créé la zone d'activité de la Gaultière, certaines entreprises comme Sulky Burel ne seraient peut-être plus à Châteaubourg. Je ne souhaite pas que nos successeurs nous reprochent dans quelques années de ne pas avoir permis le développement des entreprises du territoire. Je ne tiens pas à revivre un épisode comme le départ de Châteaubourg de l'entreprise Thalès. Nous devons veiller à la création et au développement d'entreprises qui participeront à l'adaptation face aux changements climatiques (batteries, panneaux solaires, nouveaux modes constructifs...). Enfin, dans un contexte géopolitique tendu, il est important de réindustrialiser notre pays dans des secteurs stratégiques (alimentation, pharmaceutique,

composants électroniques...). Face au dérèglement climatique, notre climat tempéré rend la Bretagne très attractive. Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de reproduire à l'identique ce que nous avons fait depuis 20 ans. Je souhaite ainsi limiter l'implantation de la logistique et travailler sur une plus forte densité. La présence d'une gare couplée à des navettes et à un réseau de pistes cyclables sont aussi des atouts pour limiter les déplacements en voiture pour les trajets domicile-travail. Nous devons donc continuer à encourager ces déplacements alternatifs. Vous l'avez compris, je ne suis pas un adepte de la décroissance, incompatible avec notre société de progrès. Cependant, je pense que des solutions sont possibles dans ce dossier pour imaginer un développement durable de notre ville.

QUEL EST VOTRE REGARD SUR LA CRISE DU LOGEMENT ?

Le secteur du logement cumule trois fortes contraintes :

- 1) Hausse des coûts de construction liée à l'inflation des matériaux et à l'augmentation des normes environnementales.**
- 2) Hausse des taux d'intérêts et difficulté pour obtenir un prêt.**
- 3) Obstacles à octroyer des permis de construire : normes, fin de la taxe d'habitation, considérations environnementales, surcharge du parc existant, recours des riverains... Tous ces facteurs contribuent à freiner la construction de neuf.**

Ces 3 contraintes ont entraîné sur nos territoires une baisse de 38% de la construction de maisons individuelles. Par répercussion, le parc locatif s'est figé avec des locataires qui restent dans leur logement. Ce sont les jeunes qui sont aujourd'hui les premières victimes de cette situation.

Nous devons donc continuer de construire si nous voulons éviter une crise sociale. Les villes comme Châteaubourg qui possèdent une gare, une zone d'emploi importante, des commerces et des services publics doivent donc prendre leur part. Bien entendu nous devons adapter notre politique en privilégiant la densification à l'extension urbaine. Mais tout ceci doit se faire de façon raisonnable et surtout planifiée dans le temps, pour éviter les à-coups. Il faut également avoir en tête que nous connaissons un fort desserrement des ménages (moins d'habitants par logement) lié aux séparations et au vieillissement de la population. Ainsi, 50% des nouvelles constructions servent uniquement à maintenir notre nombre d'habitants.

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal de septembre et d'octobre ;

Retrouvez les comptes rendus complets sur www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux

COMMERCE

OUVERTURE LE DIMANCHE

La Ville autorise les commerces de détail à ouvrir 12 dimanches en 2024, à savoir :

- 7-21-28 juillet
- 4-11-18-25 août
- 1^{er} septembre
- 1-8-15-22 décembre

Ces dimanches ont été choisis en raison de la labellisation Village Étape de la commune et des fêtes de fin d'année.

PETITE ENFANCE

CRÈCHE « RIGOLO COMME LA VIE »

Suite à la vente d'un terrain pour la réalisation d'une crèche pouvant aller jusqu'à 20 places pour des enfants âgés de 0 à 3 ans (voire jusqu'à 6 ans), le Conseil municipal a validé que le porteur de projet retenu soit « Rigolo comme la Vie ».

À ce titre, la Ville de Châteaubourg a établi un partenariat avec « Rigolo comme la Vie » afin de réserver 15 berceaux pour les Castelbourgeois.

ÉDUCATION

FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

L'école Charles de Gaulle a sollicité la Ville de Châteaubourg dans le cadre de l'acquisition d'une flotte de tablettes et d'équipements liés, pour répondre à différents objectifs pédagogiques. Le coût du projet a été évalué à 4 567,12 € TTC. L'école a obtenu un financement du projet en totalité via le fonds d'innovation pédagogique. Le Conseil a validé la convention de financement avec le Rectorat lui permettant ainsi d'obtenir le versement de la subvention, suite à l'acquisition du matériel.

TRAVAUX

EXTENSION ÉCOLE CHARLES DE GAULLE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Dans le cadre du projet d'extension du groupe scolaire Charles de Gaulle, les entreprises ont été consultées pour la réalisation des travaux. Après analyse des offres, le Conseil a validé l'attribution des différents lots. Le montant total de l'ensemble du marché s'élève à 2 954 625,36 € HT.

URBANISME

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH est un outil de programmation et de définition d'une stratégie d'actions en matière d'habitat qui se décline à l'échelle des 46 communes de Vitré Communauté, pour la période 2024-2029. Le Conseil d'Agglomération de Vitré Communauté, en date du 6 juillet 2023, a arrêté le projet de Programme Local de l'Habitat n°3 et a validé les trois phases du

document, à savoir : le diagnostic, les orientations et le programme d'action. Pour la commune de Châteaubourg, le nombre de logements retenu est de 480, soit 80 par an. Ce projet a été soumis au vote du Conseil municipal qui a rendu un avis favorable. Au terme des différentes consultations, le PLH n°3 sera proposé au Conseil d'Agglomération pour adoption.

CESSION DE PARCELLE

Dans le cadre d'un projet d'extension et de réaménagement de son site, l'entreprise AP Lithos, située 20 rue Joliot Curie, a fait part de son souhait d'acquiescer la parcelle cadastrée ZB n°48, d'une contenance cadastrale de 891 m². Le Conseil a validé la cession de la parcelle au prix de 26 730 € net vendeur.

La Ville recrute !

VOUS RECHERCHER UN EMPLOI ?

La mairie de Châteaubourg propose régulièrement des offres d'emploi pour assurer des missions de service public. Actuellement, la mairie recrute :

- un agent d'entretien des espaces publics, service Espaces Verts (H/F)
- un agent de maintenance des bâtiments, spécialité électricité plomberie (H/F)
- des agents d'entretien des locaux (H/F)
- des animateurs périscolaire et extrascolaire (H/F)



Vous êtes intéressé(e) par une offre ? Transmettez-nous votre candidature en ligne sur www.chateaubourg.fr (rubrique Mairie > Offres d'emploi) ou par mail à mairie@chateaubourg.fr.

Actualités

Enfance

AIRES DE JEUX

La ville se dote de nouvelles structures ludiques.

Depuis mi-septembre, de nouveaux espaces de jeux sont désormais disponibles. Au bout de la rue Pierre Jabez Hélias, au cœur du parc de la Tréolière, des balançoires ont fait leur apparition, elles sont accessibles aux enfants de 1 à 12 ans. À côté de l'école Saint-Melaine, dans la rue du Houx Vert, une structure complète a été installée, au sein de laquelle les enfants de 2 à 12 ans peuvent s'amuser.

Deux nouveaux city-stades seront également construits dans les prochains mois à Broons-sur-Vilaine et à Saint-Melaine.

Retrouvez toutes les aires de jeux disponibles sur www.chateaubourg.fr, rubrique « Se divertir » > « Aires de jeux ».



Balançoires
du parc de la Tréolière



Structure jeux,
rue du Houx Vert

Petite enfance

DU NOUVEAU POUR LES TOUT-PETITS

Une nouvelle crèche va faire son apparition à Châteaubourg à l'horizon 2026.

C'est derrière la Maison De l'Enfance, dans la ZAC multisites sur un terrain de 700 m², que va s'installer une nouvelle crèche privée, gérée par "Rigolo comme la Vie". La Ville travaille sur un contrat de partenariat avec le gestionnaire afin de réserver des berceaux pour des familles castelbourgeoises répondant à certains critères. En outre, la proximité de la Maison de l'Enfance permettra l'émergence de projets pédagogiques communs aux deux structures.

CCAS

PORTAGE DE REPAS

Chaque midi, le CCAS propose un service de portage de repas en liaison chaude. L'objectif est de permettre aux personnes qui rencontrent des difficultés dans la préparation des repas, de se faire livrer à domicile. Ce service est disponible du lundi au samedi (excepté les jours fériés) entre 11h et 13h, pour tous les seniors castelbourgeois et les habitants fragilisés par le handicap ou la maladie.

Le plateau repas est confectionné à l'EHPAD Sainte Marie. Il comprend un déjeuner équilibré prêt à être consommé, à savoir : potage, entrée, plat de résistance, fromage et dessert.



Valérie, Maryline et Didier, agents responsables de la distribution des repas.

Les menus peuvent être adaptés selon les régimes sur prescription médicale. Le prix du repas est de 10€. Cette prestation peut donner lieu à une aide financière (APA, aide sociale, caisses de retraite...). Vous rencontrez une dif-

ficulté pour vous préparer à manger ou vous ne pouvez plus vous déplacer pour faire vos courses ? N'hésitez pas à contacter le CCAS !

Contact :
CCAS, 02 99 00 87 63, Maison Pour Tous

Environnement

CHANGEMENT DE LIEU DE VIE POUR LES CHÈVRES DU PARC PASTEUR

Installées depuis quelques années au parc Pasteur, les chèvres déménagent !

En vue des travaux qui vont avoir lieu prochainement dans l'ancien séchoir de la commune, l'enclos à chèvres du parc Pasteur déménage derrière le magasin Darty, à côté des jardins partagés. Un nouvel enclos a été aménagé par les bénévoles de l'association Du Coq à l'Âne, soutenu financièrement par la Ville. Le chantier est suivi par l'adjointe au maire Danielle Deville et le conseiller délégué Serge Brossault. Les chèvres et les poules emménageront dans ce nouveau lieu au cours du printemps 2024, elles seront accompagnées de nouveaux compagnons : des canards et peut-être d'autres animaux...

La cabane déménage aussi
pour accueillir les animaux !



Les chèvres
au parc Pasteur



Les bénévoles de l'association Du Coq à l'Âne pendant la construction de l'enclos.



Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



Jérémie Drouillé, conseiller délégué aux déchets et à la mobilité

« LES DÉCHETS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS »

Les conseillers délégués, c'est un peu comme les secrétaires d'État : le maire leur confie une partie de ses délégations. La commune de Châteaubourg en compte quatre.

« J'ai toujours été engagé dans les associations, notamment au bureau du club de basket de Châteaubourg », commente Jérémie Drouillé, pour expliquer son mandat. « Je découvre le milieu du Conseil municipal comme étant très constructif ; on apprend tous les jours. » Ses sujets à lui concernent pleinement la vie quotidienne des Castelbourgeois : les déchets et la mobilité.

Les déchets sont incontournables

Interlocuteur du Smictom Sud Est 35 dès son élection, Jérémie Drouillé a pris le rôle de conseiller délégué en mars 2022. « La gestion des déchets, on peut en parler des heures, voire des jours. Je suis quelqu'un de carré, j'aime que les projets soient correctement mis en place. »

Partant du constat que les déchets sont incontournables, l' élu essaie d'en promouvoir une gestion qui répond le mieux possible aux besoins des habitants. « On est bien-sûr tous concernés. Les consignes de tri évoluant dans le temps, il faut constamment se remettre en cause. En outre, le développement de l'habitat collectif nous place devant de nouveaux enjeux. Ainsi, nous testons actuellement dans deux résidences de la Bretonnière la collecte collective des biodéchets. Il faut que chacun s'accommode de ce nouveau système. » Les biodéchets ainsi collectés partent pour une plateforme de compostage à Saint-Jean-sur-Vilaine.

Adopter de nouveaux gestes

Dans les nouveaux quartiers, les bornes d'apport volontaire (BAV) deviennent



Sa bête noire : les dépôts sauvages

les standards. « Adopter ce système de collecte, c'est réduire les tournées des camions-poubelles, avec l'objectif écologique de diminuer la consommation de carburant, mais également dans un cadre sécuritaire : on évite d'emprunter les petites rues en laissant la place aux enfants et aux vélos », ajoute l' élu.

Au fur et à mesure, Jérémie Drouillé ambitionne de mettre en place les BAV sur toute la commune, notamment près des habitats collectifs. « Les prochains secteurs concernés sont la gare et Bel-Air, puis la Goulgatière et la Bourlière. »

Sa bête noire, ce sont les déchets sauvages. « On essaie de prendre les gens sur le fait, et si on les retrouve, d'appliquer le règlement et de mettre une amende. » Il se veut rassurant sur la faisabilité de déposer ses déchets : « Quand une borne est en panne, votre badge fonctionne sur l'ensemble du territoire du Smictom Sud Est 35. N'hésitez jamais à les prévenir : ce sont eux qui entretiennent les bornes (www.smictom_sudest35.fr). »



La nouvelle voie cyclable entre l'Épine et la Basse Haye

Liaisons douces

« Mon objectif est d'améliorer les conditions pour circuler à vélo sur notre commune », enchaîne l' élu. « Les habitants sont très demandeurs mais on ne peut pas répondre à tous les besoins. Tout cela a un coût non négligeable. » Le prochain projet : réaliser une liaison douce longeant le boulevard Laënnec et la rue Fabien Burel, pour relier la gare aux zones d'activités.

La transformation d'un vieux chemin reliant l'Épine à la Basse Haye en piste cyclable est en cours de finalisation, « pour éviter aux cyclistes la route de Rennes et l'échangeur avec la quatre-voies ».



CULTURE

LE CENTRE DES ARTS, UNE FENÊTRE SUR LA CULTURE POUR TOUS

Depuis l'ouverture du Centre des Arts en 2009, Mantho Baka, responsable pédagogique du Conservatoire de Vitré et responsable du site de Châteaubourg, s'engage pour mettre la musique et les arts à la portée de tous les publics, en s'entourant de multiples partenaires.

Une offre évolutive pour tous

Le Centre des Arts permet à Châteaubourg et aux communes alentour d'avoir accès à l'offre du Conservatoire de Vitré. Tout comme les 3 autres pôles (Argentré-du-Plessis, la Guerche-de-Bretagne et Vitré), il propose une large palette d'activités, autour de la musique et des arts plastiques.

900 élèves sont accueillis au total en 2023 sur les 4 sites, avec des profils éclectiques : de 4 à 84 ans, chacun vient s'éveiller, s'exprimer et explorer une facette artistique. Le Conservatoire sensibilise également 2 000 élèves d'écoles maternelles et primaires du territoire, publiques comme privées et propose 3 classes à horaires aménagés "théâtre", au collège Les Rochers-Séguin de Vitré, ainsi que 3 classes à horaires aménagés "musique", à l'école primaire Jean Guéhenno de Vitré.

Le parcours des possibles, imaginé pour davantage d'inclusion, ouvre les portes du Conservatoire aux jeunes en situation de handicap, physique ou mental : des cours spécifiques et adaptés pour que la musique demeure un plaisir à la portée de toutes et tous.

L'ouverture et l'intégration au territoire

« Le Centre des Arts porte bien son nom car il abrite plusieurs services, depuis son ouverture », explique Mantho Baka. Outre le Conservatoire, il dispense des cours d'arts plastiques à l'École d'Arts Plastiques de Vitré Communauté et partage 4 salles, mutualisées avec le collège Pierre-Olivier Malherbe. Les élèves bénéficient ainsi de conditions optimales pour leur apprentissage artistique.

Imaginer et concrétiser des moments précieux, loin d'une image élitiste, pour que chacune, chacun se sente à sa place au Conservatoire. Mantho Baka travaille en binôme avec Anca Babes, directrice du Conservatoire : « Nous mettons en avant la valeur de l'effort, pour que chaque élève se félicite pleinement de ses progrès. Nous accueillons tout le monde, l'idée est de faire un petit bout de chemin ensemble, et parfois bien davantage ! ».

Le responsable du Centre des Arts a les yeux qui brillent lorsqu'il parle de son métier. Une vocation née de son parcours de musicien... et de pédagogue : 15 années d'expérience dans l'enseignement du violoncelle, la musique de chambre et la direction d'orchestre. « C'est un éternel recommencement. J'aime assister à la réalisation artistique de chaque projet, et voir chaque élève évoluer, pour accéder au plaisir de jouer ensemble. » Des représentations qui tourneront davantage autour des musiques actuelles cette année : ce département (rock, jazz, blues, rap...) est sans aucun doute celui qui s'est le plus développé depuis 10 ans, avec 2 groupes très actifs sur la commune.

LES TEMPS FORTS 2023-2024, « IN SITU ET EN EXTÉRIEUR »

- **Les heures musicales :** chaque fin de parcours d'un élève donne lieu à une performance, qui comme tous les spectacles du Conservatoire, sont gratuits et ouverts à tous.
- **Un moment de création artistique** avec les élèves qui quittent le conservatoire (fin de 3^e cycle)
- **La Fête de la musique**
- Les festivités de fin d'année, dont le **Marché de Noël** de Broons
- **Festi'Mômes**
- Le festival **Cool'Ado**
- **Nouveau :** un festival qui proposera six rencontres dans des lieux inhabituels, en mai et juin 2024

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CHÂTEAUBOURG

« NOUS SOMMES UNE GRANDE FAMILLE »

L'incendie est signalé, les pompiers sortent dare-dare avec leur camion rouge. Voilà un beau cliché... mais connaissez-vous la vraie vie du centre d'incendie et de secours de Châteaubourg ? Découverte.

Ce soir, la caserne située rue du Plessis-Saint-Melaine bourdonne d'activité. Pourtant, aucune sirène n'a retenti. Un petit groupe de sapeurs-pompiers se prépare pour aller courir, s'entraînant pour une course solidaire dans une commune voisine !

« C'est une des activités de l'amicale », explique le lieutenant Raphaël Desblés, pompier volontaire depuis 28 ans et chef de centre depuis 2021. « L'amicale des pompiers leur apporte une détente nécessaire vis-à-vis des exigences de nos interventions. Être pompier exige beaucoup de nos volontaires, qui assurent un service à la population 24 h sur 24, 365 jours par an. Il est essentiel que l'équipe soit soudée. »

Chaque métier a sa valeur ajoutée

Le centre de secours et d'incendie (CIS) de Châteaubourg ne fonctionne qu'avec des sapeurs-pompiers volontaires. « Nous avons quelques pompiers professionnels dans nos rangs, mais dès qu'ils interviennent dans le cadre du centre de Châteaubourg, ils ont le statut de volontaire », précise Raphaël Desblés.

« Par ailleurs, beaucoup de corps de métiers sont représentés au sein de l'équipe, travaillant aussi bien dans le public que dans le privé. Chaque métier peut apporter sa valeur ajoutée pendant nos interventions. Un électricien va pouvoir évaluer les problèmes liés à l'électricité ; un menuisier peut nous renseigner sur l'état de la charpente : tien-dra-t-elle ? »

Quand on appelle le 18...

Le chef de centre, soutenu au quotidien par son adjoint Ronan Eveno, est responsable d'une équipe de 45 sapeurs-pompiers volontaires, dont 7 femmes. Bien sûr, le centre de secours ne travaille pas seul. La caserne dépend du SDIS 35 (Service départemental d'incendie et de secours Ille-et-Vilaine) qui

coordonne ses interventions.

« Quand vous appelez le 18, vous tombez sur le CTA-CODIS à Rennes, qui trace votre appel. Ils disposent d'un système de gestion d'alerte qui est commun à tous les centres de secours. Nous y indiquons le matériel et les personnes disponibles à intervenir, qui peuvent ainsi être mobilisés en cas d'intervention. Ainsi, le SDIS 35 et la préfecture ont une visibilité permanente et en temps réel de tous les moyens de secours utilisables. En fonction du code d'alerte, le CTA-CODIS active l'engin adapté et disponible au plus près, et déclenche un 'bip' d'alerte pour les personnes nécessaires. »

Quatre bordées

Il est donc vital que les informations soient à jour. « Lorsqu'un camion est au garage pour une réparation, on le sort du dispositif disponible. » Idem pour le personnel, où il faut en outre tenir compte des compétences de chacun. « Si on a un poids lourd, mais personne pour le conduire, il ne sert à



Raphaël Desblés, chef de centre

rien. Pour intervenir avec un VSAV (Véhicule de secours et d'assistance aux victimes) il faut un chef d'agrès, un conducteur et un équipier, sinon on ne peut pas sortir. En cas d'incendie, on fait intervenir un FPT (Fourgon pompe-tonne), qui nécessite une équipe de six personnes. » Suivant le type d'alerte, on ne mobilise pas les mêmes moyens. « On ne sort pas avec le même équipement pour un feu de poubelle ou un incendie dans une entreprise de type Seveso. »

Le secteur de base du CIS de Châteaubourg concerne les communes de Châteaubourg, de Saint-Jean-sur-Vilaine et de Marpiré. « Les 45 sapeurs-pompiers volontaires sont organisés en quatre bordées : quatre équipes qui travaillent habituellement ensemble. » Charge au chef de centre et à son adjoint de veiller à un équilibre de compétences et de capacité au sein de chaque bordée.



Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe

LE RÔLE ESSENTIEL DE L'AMICALE



« Quand vous voyez les pompiers volontaires en dehors de leurs missions, vous pouvez dire que c'est à l'initiative de l'amicale : les calendriers, le bal du 14 Juillet, ou encore nos participations aux épreuves sportives comme les Foulées castelbourgeoises », explique Raphaël Desblés, qui en tant que chef de centre n'assure pas la présidence de l'amicale, rôle tenu par Luc Jamin.

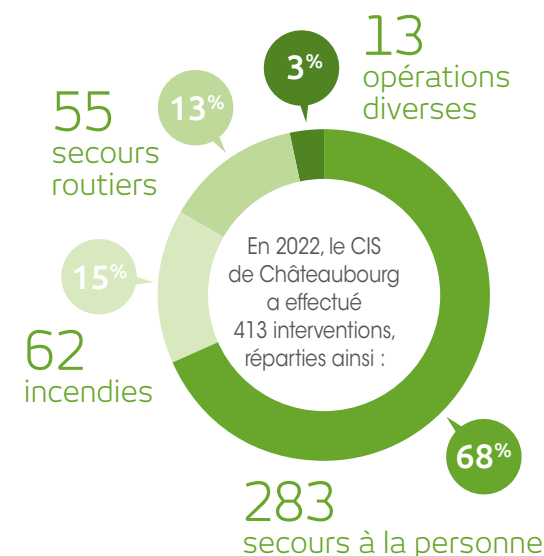
« Nos opérations exigent du sérieux et du rigoureux, l'amicale apporte de la détente. C'est un peu comme un club spor-

tif : le résultat du match est très important, on donne tout ce qu'on peut pour gagner, mais la troisième mi-temps consolide l'esprit d'équipe. Chez les pompiers, c'est exactement cela le rôle de l'amicale : elle permet de développer un esprit de camaraderie, qui est très important pour maintenir le moral des troupes. »

Quand au petit matin les pompiers reviennent d'une intervention nocturne, l'association joue également son rôle : « L'amicale s'occupe du petit-déjeuner qu'on prend en commun à la caserne,

pour pouvoir faire baisser la tension de l'intervention et revenir à nous. Toutes ces activités permettent de souder l'équipe. »

Pour être complet, il faut également mentionner la deuxième amicale, celle des sapeurs-pompiers retraités, qui continuent à participer à la vie de la caserne, donnent un coup de main au bal des pompiers, et organisent également des voyages et des sorties « Vraiment, un centre de secours ne peut pas fonctionner sans son amicale », conclut Raphaël Desblés.



COMMENT DEVIENT-ON POMPIER VOLONTAIRE ?

Comment devient-on pompier volontaire ? Pour Raphaël Desblés lui-même, intégrer les pompiers allait de soi. « Mon père Michel Desblés était déjà pompier. Gamin, je traînais mes savates à la caserne. Notre doyen Albert Davy, 93 ans, s'en souvient encore. Alors, dès la fin de mes études, j'ai été enrôlé par Claude Banquetel, le chef de l'époque. C'était une évidence pour moi. Entre pompiers, nous sommes une grande famille. »

L'effectif du centre de Châteaubourg étant quasiment au complet, un besoin persistant continue pourtant à se faire sentir. « Le plus dur à trouver, ce sont des personnes disponibles en journée, même quelques jours par semaine. Ceux qui travaillent en décalé ou en télétravail et qui peuvent se libérer en journée, on les accueille les bras ouverts. »

Une forte contrainte pour les sapeurs-pompiers est la distance entre leur domicile et la caserne, pour pouvoir intervenir dans un délai raisonnable – car lorsqu'ils sont disponibles, les pompiers ne sont pas tenus d'être dans la caserne. « Il faut habiter au maximum à cinq minutes de la caserne. »

Pas besoin d'être grand et baraqué pour rejoindre les pompiers. « Il suffit d'être âgé entre 18 et 65 ans, en bonne condition physique, et surtout, être disponible », insiste le chef de centre.



Sur le vif



3 Sept | **L'Heure Exquise** : le public au rendez-vous pour la 3^{ème} édition inspirée de l'œuvre d'Offenbach !



12 Oct | **La médiathèque** a ouvert ses portes ! N'hésitez pas à aller y faire les curieux...



22 & 23 Sept | **EMGAV Festival** : encore un weekend mémorable pour la 7^{ème} édition !



14 Sept | **APE des écoles publiques** : du beau monde pour le bal des petits monstres endiablés !



2 Sept | **Forum des Associations** : Bravo aux membres récompensés lors de la cérémonie !



10 Sept | **Fête du Jeu** : Les joueurs, aguerris ou curieux, se sont piqués au jeu... grâce à la Ludothèque.



30 Sept | **Le club de Canoë Kayak** profite du soleil entre Châteaubourg et Servon-sur-Vilaine.



Oct | **Maison de l'Enfance** : les enfants profitent de l'été indien pour jardiner au potager.



18 oct | **Inauguration** de la salle Joséphine Baker à la Maison de l'Enfance.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE LE PLESSIS

Mieux s'épanouir dans une cour plus verte



« Aujourd'hui, une grande partie de la cour se trouve en plein soleil »

À la rentrée de septembre, cinq nouveaux enseignants sont arrivés et 296 élèves répartis en douze classes, ont passé les portes de l'école Le Plessis.

Pendant l'année scolaire précédente, l'équipe éducative a effectué une enquête bien-être auprès des enfants, qui a pointé « un manque d'endroits tranquilles » et « pas assez d'ombre ». Motivée par ces

retours d'élèves, l'école souhaite lancer un projet de réorganisation de la cour, avec notamment une importante composante de végétalisation.

« Nous voulons favoriser l'épanouissement des enfants et créer un climat favorable aux apprentissages », souligne Catherine Bringuet,

directrice du Plessis. « Notre grand projet de l'année est donc de repenser notre cour, afin que les élèves s'y sentent mieux. Cette réorganisation de la cour se doit de répondre à des objectifs pédagogiques et de bien-être. »

Planter des arbres

Sur la photo on le voit : une grande partie de la cour est assez exposée au soleil. « Nous réfléchissons donc à l'aménagement de

différents espaces », continue Catherine Bringuet. « Le conseil des éco-délégués, où siègent deux élèves par classe, a listé un grand nombre d'idées. » Une pergola, une plateforme avec un coin lecture, des bancs pour bavarder, des tipis végétaux pour s'y cacher, un hôtel à insectes pour faire revenir la biodiversité, les idées ne manquent pas ! « Les enfants ont même suggéré des fauteuils en palettes, comme à la guinguette », sourit la directrice.

Au cœur du projet, planter des arbres pour créer des zones d'ombre. « Et nous voulons revitaliser notre petite forêt qui s'est progressivement dégradée : il n'y a plus aucune végétation au sol. Nous avons perdu notre îlot de fraîcheur. » Plusieurs sorties à la forêt de la Corbière sont prévues, « afin de montrer à nos élèves à quoi ressemble un vrai sol de forêt ». Et par la suite, leur faire respecter les plantations, qui devraient former un nouveau sous-bois dans ce coin de la cour apprécié des enfants.

« J'espère vraiment qu'on pourra démarrer l'aménagement cette année. Ce projet nous tient beaucoup à cœur », conclut Catherine Bringuet.



Les élèves de la 6^e D avec leurs parrains de la 3^e C

Pour Awen, l'expérience est concluante. « Oui, c'est à refaire. Ça peut diminuer le stress et l'angoisse des nouveaux élèves, et les aider à se repérer au sein du collège », souligne-t-elle.

Une conclusion positive, partagée par Rémi Ortuno : « Ce parrainage a permis aux élèves de se rencontrer en dehors de leur classe et de leur fratrie. C'est un vrai plus au-delà des explications du professeur principal. De cette façon, nous pouvons partager et faire vivre la culture de notre collège, tout au long de l'année. »

Parcours citoyen

Ce nouveau dispositif, organisé par Fabrice Duchez et Fanny Madeleine, coordinateurs de niveau, doit permettre aux sixièmes de faire connaissance avec le collège par leurs pairs, et aux troisièmes de travailler quelques compétences valorisées pour l'obtention du brevet : la collaboration, la coopération et l'entraide.

« Nous avons tous été associés à un ou deux élèves de sixième, pour leur montrer le collège et répondre à leurs questions », raconte Zoé. Théo enchaîne, en énumérant : « Comment se repérer dans les bâtiments, comment fonctionnent le passage au self et le changement des classes, comment organiser son carnet de liaison. »

Expérience concluante

Après l'apprentissage pratique de la vie du collège, l'après-midi avait été réservée aux activités plus ludiques. « L'après-midi, nous avons fait plusieurs jeux », précise Axelle. « Un escape game sur les Jeux Olympiques et un bingo pour permettre de mieux se connaître entre nous. »

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Quand les élèves de 3^e parrainent les élèves de 6^e

« Si seulement j'avais eu la même chose en entrant en sixième ! », dit d'emblée Yves-Marie, très motivé par le dispositif de parrainage mis en place par le collège Saint-Joseph.

« La première journée de la rentrée scolaire, les élèves de troisième et de sixième se sont retrouvés ensemble au collège. Nous avons instauré des binômes parrain/marraine - filleul/filleule, pour que les élèves de troisième partagent leur expérience et leur connaissance du collège avec les élèves de sixième », explique Rémi Ortuno, professeur principal de la classe de 3^e Barcelone. « Barcelone, car l'année est échelonnée autour de la thématique des Jeux Olympiques, alors nous utilisons les noms des villes olympiques », sourit-il.

VIE ASSOCIATIVE

ENTRAIDE CHÂTEAUBOURG

ENTRAIDE, RÉEMPLOI ET BIENFAISANCE

Début avril, Entraide a ouvert les portes de son nouveau local, plus grand et mieux adapté. Nous sommes allés à leur rencontre.

C'est le jour et la nuit ! Autant leurs anciens locaux à la Goulgatière, où l'association était installée depuis 1995, étaient sombres et vétustes, autant les nouveaux locaux sont clairs et adaptés pour l'accueil du public. Entraide a déménagé dans ses nouveaux locaux, situés rue Lavoisier, le weekend des 24 et 25 février ; l'ouverture au public a repris depuis le 1^{er} avril. Ce local a été acquis par la Ville pour un montant de 324 814,81€ HT.

« À la Goulgatière, on travaillait en manteaux et mitaines, et on avait encore froid », se souvient Nathalie Martin, la nouvelle présidente d'Entraide, élue début septembre. Bénévole depuis plusieurs années, elle a pris la relève de Bruno Sourdrille, qui a laissé la main après avoir mis tout en œuvre pour le déménagement et la signature de la nouvelle convention.

Bénévoles et dons

Nathalie Martin peut compter sur un bureau solide (Louis Véron, vice-président, Isabelle Masson, secrétaire et Sylvie Chesnais, trésorière) et 24 bénévoles. « On accepte toujours de nouveaux bénévoles », enchaîne Nathalie. « En ce moment, nous avons un besoin particulier pour l'électroménager et les jeux électroniques. On n'a personne pour en vérifier le fonctionnement. Un bricoleur sachant faire cela, on l'accueille les bras ouverts ! »

- 1 Les nouveaux locaux offrent bien plus de place
- 2 Un large choix de jeux et jouets



De 300 m², l'association est passée à 450 m². Toujours est-il que tout l'espace est déjà rempli d'objets à revendre, triés par catégorie. En effet, Entraide accepte tous les dons propres et en bon état. « On trie, mais on ne lave, ni ne répare. » Les bénéfices issus de la revente sont entièrement reversés à différentes associations caritatives et médicales.

Tissu de liens sociaux

Mais Entraide, ce n'est pas uniquement la revente. Au fil des ans, l'association châteaubourgeoise a tissé autour d'elle tout un réseau de partenariats locaux. « Nous évitons au maximum de jeter des choses », insiste la présidente. « Parmi les invendus, les vêtements partent au Relais, les livres

à Domalain Tiers Monde. On donne les peluches pour les patients hospitalisés à l'hôpital Guillaume Régnier à Rennes. » Au niveau communal, Entraide entretient un lien régulier avec le CCAS, « qui redirige les personnes en difficulté vers nous ».

Cette année, Entraide démarre un partenariat avec l'ITEP les Rochers. « Les jeunes viennent nous aider à trier et vérifier les jeux, afin de ne mettre en vente que ce qui est complet. D'ailleurs, pour nos jeux incomplets, on voudrait bien créer un lien avec la ludothèque », explique Nathalie.

Ouvert à tous

À la caisse, une collection d'horloges attend les amateurs. Une grille tarifaire indique les prix de l'ensemble des marchandises, évitant ainsi aux bénévoles un étiquetage fastidieux. Un affichage détaille l'historique des dons aux associations, dont le montant annuel a décuplé entre 1995 et aujourd'hui.

Rappelons que le local d'Entraide est ouvert à tous. Vous y retrouverez vêtements, meubles, vaisselle, livres, bibelots, jouets et bien plus encore. « Attention : on ne prend pas la carte bancaire », prévient la présidente.

Contact et horaires

Entraide Châteaubourg, 16 rue Lavoisier. Ouverture au public : le mercredi et le samedi de 14 h à 17 h. Contact : 02 99 00 81 26 ou entraidechateaubourg@gmail.com



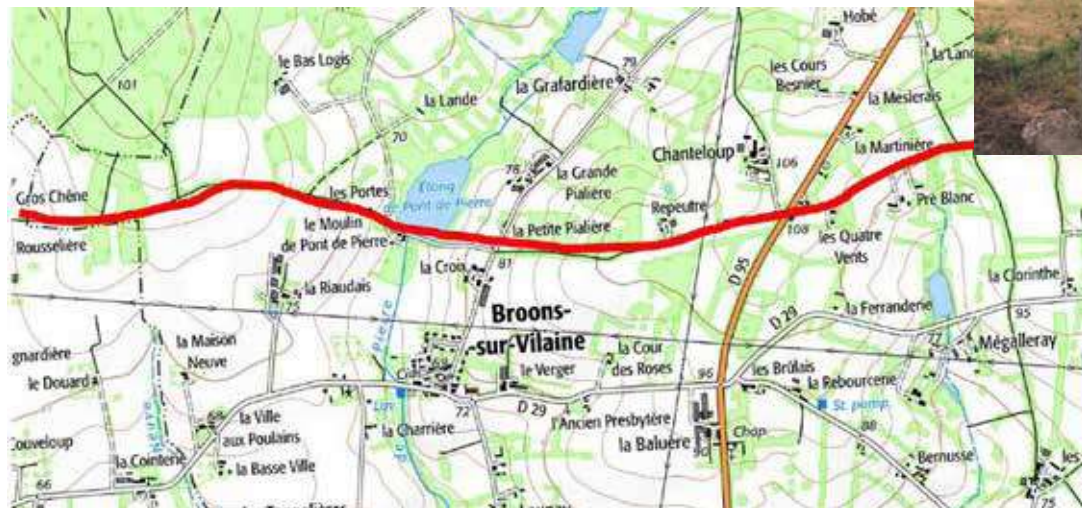
Une partie des bénévoles d'Entraide

Histoire

UNE VOIE ROMAINE AU NORD DE BROONS

DANS LES PAS DES GALLO-ROMAINS

Le randonneur ou vététiste moderne ne soupçonne pas qu'au nord de Broons, il peut poser ses chaussures ou sa roue sur les traces séculaires de nos ancêtres.



Croix de chemin au nord de Broons

Le tracé approximatif du Vieux Grand Chemin

Dans ce temps fort reculé, où Châteaubourg n'existait pas encore, un vieux chemin reliant Condate (Rennes - « le confluent ») à Vindinum (Le Mans - « la citadelle sacrée ») passait déjà au nord de Broons-sur-Vilaine. Il est même possible que ce chemin soit encore plus ancien, et date de l'Âge de Fer (8^e -1^{er} siècle avant notre ère) ; on aime à appeler « voie romaine » toute voie dont l'histoire se perd dans les brumes du temps - et à l'époque aucun registre ne pouvait indiquer la date de construction !

La Vilaine inondant la vallée avec une certaine régularité, cette route de longue distance se situait plus haut que les axes actuels, pour éviter que les crues empêchent la circulation.

Aujourd'hui, ce chemin est très modeste ; par

endroit, l'itinéraire ancien n'est plus qu'un sentier, en sous-bois ou caché derrière une haie de bocage. Ailleurs, goudronné, le chemin moderne dessert quelques modestes lieux-dits, dont Repeutre et le Pré Blanc.

Le Vieux Grand Chemin

En sortant de Rennes, ce chemin surnommé « *Le Vieux Grand Chemin* » passait par Acigné et au nord de Servon-sur-Vilaine, où il croisait la voie romaine reliant Avranches (Manche) à Rieux (Morbihan). Le nom de Servon évoquant probablement un marché aux bestiaux, ce carrefour a dû être propice au développement du commerce ; il n'en reste toutefois aucune trace.

En venant de Servon, on montait sur le tertre qui apparaît derrière Broons, une large butte arrondie qui peut ressembler à un

sein ou une mamelle, et qui motive le nom de Broons, issu d'un mot gaulois bronn et qui signifie « sein, mamelle ». Le mot survit d'ailleurs en gallo où le verbe « bronner » est utilisé pour un jeune veau qui tête la vache.

Abreuvoir et enclos

Serge Brossault, à l'époque agriculteur à la Riaudais, se souvient que pendant l'été 1976, les archéologues avaient profité de la grande sécheresse pour prendre des photos aériennes du secteur. « *Dans un des champs que j'exploitais le long de la voie romaine, ils ont trouvé une ferme gauloise et un abreuvoir romain. Cela servait sans doute au passage sur la voie.* »

D'après un relevé archéologique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, l'enclos en question pourrait même dater de l'Âge de Fer - en

HOMMAGE

JEAN-CLAUDE GÉTIN, UN HOMME QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE CHÂTEAUBOURG

Le mercredi 27 septembre 2023, à l'âge de 85 ans, Jean-Claude Gétin nous a quittés. Retour sur une vie bien remplie et au service des autres.

Issu d'une fratrie de quatre enfants dont il est le benjamin, Jean-Claude Gétin est né à Penhars dans le Sud-Finistère le 9 avril 1938. Dès son plus jeune âge, il s'investit dans des domaines qui vont le suivre toute sa vie : le sport, l'autorité et la citoyenneté.

Une vie au service de ses engagements

Dès l'âge de 11 ans, le garçon commence le football. Il s'initiera ensuite à l'athlétisme en 1953 lors de son intégration dans la marine marchande. Cinq ans plus tard, à 20 ans, le jeune homme se rend en Algérie pour son service militaire. Il est ensuite affecté en région parisienne. Le 8 mai 1960, Jean-Claude rencontre celle qui deviendra son épouse, Gabrielle, dite Gaby, les deux jeunes amoureux s'installent alors dans le pays de Vitré. En 1962, Jean-Claude Gétin intègre l'école de police. Le jeune homme enchaîne les clubs de football et les compétitions d'athlétisme, dans lesquelles il excelle puisqu'il se classe trois fois finaliste du championnat de France.

En 1975, à l'âge de 37 ans, Jean-Claude Gétin et sa famille arrivent sur la commune de Saint-Melaine. Durant des années, il donne de sa personne pour animer la vie sportive et politique de la

ville. Président du club de foot de 1976 à 1993, il permet à l'AS Saint-Melaine de monter en première division et de devenir le CSMFA (Châteaubourg Saint-Melaine Football Association). En parallèle de sa fonction de policier à l'hôtel de police de Rennes, il enchaîne les postes au Conseil municipal : conseiller en charge du sport, adjoint aux travaux, maire délégué de Saint-Melaine. De 1983 à 2008, l'homme participe aux grands projets de la ville, notamment la construction du stade de Saint-Melaine, à son image puisqu'il comporte un terrain de football et une piste d'athlétisme de 400 m. C'est à Châteaubourg que la famille va s'agrandir, puisque Gabrielle et lui auront 6 enfants, 21 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Un homme aux multiples facettes

Outre son investissement au sein de la commune de Châteaubourg, Jean-Claude Gétin était un homme très investi

« En somme, trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour, mais la plus grande d'entre elles, c'est l'amour » issu de 1 Corinthiens 13 :13 »



Jean-Claude Gétin (en haut à droite) et l'équipe de Saint-Melaine en 1983



Jean-Claude Gétin et son épouse, Gabrielle Gétin



La famille Gétin réunie.

pour autrui. Pendant plusieurs années, lui et son épouse Gabrielle, accueillent des personnes en difficultés au sein de leur foyer. Ils montent même une association pour recueillir des Laotiens en 1987. Beaucoup de ses actions n'étaient pas connues du grand public. « *Il était sensible à la fragilité sans porter de jugement sur ce que la personne avait fait, qu'elle sorte de prison ou qu'elle ne soit socialement pas reconnue* » raconte sa benjamine, Anne-Sophie Gétin. « *C'était un homme direct qui pouvait paraître froid, que certains critiquaient, mais derrière cette image il y avait cette spontanéité et cet investissement. C'était un homme entier, quand il avait quelque chose à dire, il ne mâchait pas ses mots* ». Homme engagé, investi et bienveillant, Jean-Claude Gétin restera l'un des grands hommes qui ont marqué l'histoire de Châteaubourg.

effet, ce chemin historique peut être fort ancien.

Randonnée pédestre

C'est toujours une belle randonnée pédestre, incluse dans les itinéraires balisés par Vitré Communauté (voir le n° 36). La voie descend sur l'étang du Pont de Pierre puis arrive à un carrefour toujours marqué par une vieille croix en granit, autre vestige historique même, s'il ne date pas des Romains. Le chemin continue par les Quatre Vents - point culminant de la commune - puis se perd en lisière de la forêt de la Corbière.

Il a existé une bifurcation vers le prieuré de Fayelle, mais ce chemin a disparu dans les

labours. Le cadastre se souvient encore des parcelles s'appelant « Le Vieux Chemin ». Plus loin, le lieu-dit « La Chaussée » à Saint-Jean-sur-Vilaine est également un souvenir de cette époque lointaine, où se déplacer prenait bien plus de temps qu'aujourd'hui.



Le sentier actuel près de Repeutre

Rencontres

FUTUR CENTRE AQUATIQUE KERAQUA

« *UNE COMBINAISON
UNIQUE EN FRANCE* »



Courant 2025, un projet de centre aquatique doit voir le jour, boulevard Laënnec. Trois maîtres-nageurs associés portent ce projet, baptisé Keraqua, "la maison de l'eau".

Àu départ du projet, trois maîtres-nageurs, Adrien Bouteloup, Manu Le Mestre et Benoît Richard. Déjà fondateurs et gérants de trois centres Keraqua dans les environs, à Saint-Jacques-de-la-Lande, Thorigné-Fouillard et Retiers, le trio d'entrepreneurs planche actuellement sur le plan définitif de leur future structure à Châteaubourg.

Pourquoi à Châteaubourg ?

« Pendant la pandémie, le maire nous a contactés. Il réfléchissait aux possibilités de créer un bassin pour éviter les déplacements jusqu'à Vitré », entame Adrien Bouteloup. « De notre côté, on cherchait un nouveau projet. C'est bon signe quand on sent qu'un projet est attendu ; alors nous avons sérieusement étudié cette opportunité. »

Après la visite de plusieurs terrains disponibles, ils jettent leur dévolu sur une parcelle restante de la zone ex-Thalès, le grand parking situé côté boulevard Laënnec. « Avec ces 3 000 m², nous pouvons vraiment parfaire notre structure. Apprendre de nos expériences passées pour apporter du nouveau. »

Insistons sur le fait que ce ne sera pas une piscine municipale, mais bien un projet privé qui n'impacte pas les deniers publics. « Notre seul contact financier avec la mairie, c'est l'achat du terrain », soulignent les trois gérants.

En quoi ça consiste ?

« Il y aura trois bâtiments, séparés par des espaces de verdure. » Le premier bâtiment, situé côté rue Denis Papin, constitue l'entrée du complexe, qui comporte deux espaces de convivia-



Derrière le projet Keraqua, trois entrepreneurs : Manu Le Mestre, Adrien Bouteloup et Benoît Richard

lité. « Plutôt qu'une salle d'attente sans âme, nous voulons créer un endroit chaleureux pour les parents qui attendent leur enfant, ou pour se retrouver entre copains après le sport. » De quoi boire un café en journée ou un verre en soirée. « Ce sera un espace ouvert à tous, même sans venir nager ou faire du sport », précise le trio, qui réfléchit déjà à un nom particulier pour cette partie et espère pouvoir également créer un espace « rooftop ».

Après l'accueil, vous trouverez un patio, « pour oublier qu'on se trouve en zone industrielle. Ce patio de verdure aura un esprit de guinguette avec une terrasse. Nous comptons également proposer aux foodtrucks qui utilisent aujourd'hui le parking de venir s'installer chez nous, pour étoffer l'offre de restauration. »

En bordure du patio, un grand bassin extérieur chauffé de 25 mètres de long et 6 mètres de large sépare l'accueil des deux autres bâti-

ments. Ces deux bâtiments, adossés à Blue2i et aux futurs locaux de l'ADMR, accueillent l'espace aquatique proprement dit, et ce qu'on appelle une box de CrossFit. « Ce sera notre premier bassin en extérieur, une vraie nouveauté par rapport aux Keraqua existants », souligne Manu Le Mestre. « Il sera destiné à la nage libre, où chacun peut réserver son créneau de natation. Notre but est également d'accueillir les collègues et éventuellement les écoles primaires. »

Ils lancent un appel aux personnes intéressées afin de créer une association en rapport avec la natation. « Venez nous voir, on étudiera la possibilité de libérer des créneaux pour le fonctionnement d'une association de natation ou de triathlon. »

Espace aquatique intérieur

La partie aquatique hébergera non seulement une piscine d'intérieur chauffée de 15 x 6 m,

Leo Louapre

UN CASTELBOURGEOIS, DOUBLE CHAMPION DU MONDE DE BMX

En août 2023, Leo Louapre devient double champion du monde de BMX à Glasgow, au plus haut niveau amateur. Rencontre et retour sur son parcours.

Les parents de Leo l'inscrivent tout petit au judo mais se rendent vite compte que cela ne lui convient pas. Le garçon a besoin de plus pour se dépenser. Ils remarquent alors que Leo tourne souvent dans le jardin avec son vélo. Après avoir vu passer une annonce pour un essai au club de BMX de Vitré, ses parents décident de l'inscrire. Et là, c'est la révélation : Leo découvre cette discipline avec laquelle il va grandir et se construire.

La tête sur les épaules

Après être resté 14 ans dans le même club, Leo rejoint l'équipe nationale de BMX à Saint-Brieuc en 2019, chez les élites. Leo sait qu'il est difficile de gagner sa vie en tant que professionnel et il est compliqué pour l'étudiant en école d'ingénieur de trouver du temps dans ce nouveau club. Il décide donc en 2022 de faire son retour dans le club de BMX de Vitré, pour retrouver du plaisir dans la pratique de sa passion et un rythme moins soutenu. Cette décision va lui permettre d'atteindre des sommets. En effet, cet été, le jeune Castelbourgeois devient double champion du monde de BMX à Glasgow.



Fraichement diplômé en septembre 2023, Leo Louapre reprend le cours de sa vie en tant qu'ingénieur méthode chez Thalès à Étrelles. Le jeune homme trouve son équilibre en s'entraînant chaque soir après le travail pendant 2 heures. « Le BMX c'est un sport qui demande beaucoup d'implication, en termes d'entraînement et de logistique pour les compétitions. C'est un sport qui m'a apporté sur tous les plans, d'abord sur le plan sportif, mais aussi dans la capacité à m'organiser pour réussir à gérer les cours, l'entraînement et l'entreprise. »

Un avenir prometteur

Si Leo Louapre a terminé les compétitions pour l'année 2023, nous pourrions le retrouver lors de la Coupe de France 2024 mais également lors du Championnat du Monde qui se déroulera aux États-Unis au mois de mai 2024, où il concourra pour la dernière fois dans la catégorie 17-24 ans. « Tant qu'il y a du plaisir et que tout fonctionne au niveau planning, j'aimerais continuer à concourir » et c'est ce qu'on lui souhaite !

tir de 4 ans pour leur apprendre à nager. Pour les tout-petits, des séances de bébés nageurs seront proposées à partir de six mois. » À titre de comparaison, dans leurs trois structures existantes, ils apprennent à nager à quelque 2 500 enfants par an. En outre, « nous souhaitons accueillir des kinés pour la balnéothérapie, très demandée par les patients ».

CrossFit

La box de CrossFit s'apparente à une salle de sport où l'on propose des exercices très variés pour un travail physique complet. « C'est un mélange d'activités gymniques combinées avec de la cardio et de l'haltérophilie », expliquent les trois entrepreneurs. « La plupart du temps, ce sont des cours encadrés. Notre originalité, c'est la proposition d'un CrossFit joint à une piscine. C'est là une combinaison d'activités unique en France », insistent-ils, fiers de cette particularité.

Les travaux vont démarrer début 2024, pour une durée d'un an et demi environ. « Nous espérons pouvoir ouvrir à l'été 2025. » L'ensemble de ces activités donnera lieu à « une dizaine d'emplois, entre les maîtres-nageurs, les instructeurs sportifs et l'espace accueil », précisent les entrepreneurs, soulignant qu'ils cherchent le bien-être pour tous, « y compris pour nos salariés ».

À la question de leurs projets à venir, le trio sourit : « Concentrons-nous déjà sur ce projet à Châteaubourg. »

EN SAVOIR PLUS

Vous pourrez suivre l'avancement des travaux sur Facebook : Keraqua Châteaubourg.

État civil

NAISSANCES

Maxence LECLERC né le 18 mai 2023
Mya BOTREL HAQUIN née le 7 août 2023
Marco GUENY né le 8 août 2023
Léopold JARDRI né le 6 septembre 2023

MARIAGE

Frédéric ROUSSIGNÉ et **Camille EPY**,
le 26 août 2023
Patrick DROUILLÉ et **Manuela TABEL**,
le 26 août 2023
Edgar BOBILLE et **Léa BEAUJEAN**,
le 16 septembre 2023
Cédric POISSON et **Valérie SINEUX**,
le 23 septembre 2023
Florian LAVAZAY et **Laureline LIGER**,
le 5 octobre 2023

DÉCÈS

Pierre QUINTON, 83 ans, le 24 septembre
2023 à Châteaubourg
Jean RENOU, 88 ans, le 25 septembre 2023
à Châteaubourg
Jean-Claude GÉTIN, 85 ans, le 27 septembre
2023 à Châteaubourg
Marie LION veuve **GAILLARD**, 97 ans,
le 30 septembre 2023 à Châteaubourg
Joël AVIGNON, 82 ans, le 2 octobre 2023
à Châteaubourg



RAPPEL SUR LE RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire pour tout jeune français de 16 ans.

Qu'est-ce que le recensement ?

Le recensement permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

De 16 à 18 ans, c'est l'attestation de recensement qui est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, CAP,

BEP, baccalauréat, etc), en revanche à partir de 18 ans c'est le certificat individuel de participation à la JDC qui est indispensable et cela jusqu'à l'âge de 25 ans.

Quand se faire recenser ?

- Un(e) Français(e) de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.
- Un(e) jeune devenu(e) Français(e) entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Où s'adresser ?

Les demandes de recensement se font par l'intéressé(e), auprès du service État Civil de la mairie, sans rendez-vous.

Quelles pièces sont à fournir ?

- Carte Nationale d'Identité française (ou tout autre document prouvant la nationalité française).
- Livret de famille.

Agenda

NOVEMBRE

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Basaro Danses
Soirée dansante
La Clé des Champs

SAMEDI 18 NOVEMBRE
Ludothèque
Le Monde du Jeu
Jeux de construction
Maison de l'Enfance

SAMEDI 25 NOVEMBRE
Castel Loisirs et Sports
Exposition
Salle Bel Air

Salsa Familia
Part'Âges
Atelier créatif
Local rue des Tours
Carrées

DIMANCHE 26 NOVEMBRE
APE
Bourse aux jouets
La Clé des Champs

DÉCEMBRE

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
Senza Mesura
Concert
Église Saint-Pierre

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
Playmo Aventure 35
Exposition de Playmobiles
Halle Fayelle

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
A.P.E.L Saint-Melaine
Marché de Noël
Salle des Vallons

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
Comité d'Animation de Broons-sur-Vilaine
Marché de Noël
Bourg de Broons-sur-Vilaine

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
Castel Art Com
Noël en Fête
Place Bel Air

Basaro Danses
Après-midi dansant
La Clé des Champs

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
Basaro Danses
Bal de la Saint-Sylvestre
La Clé des Champs

MARDI 2 JANVIER
Établissement Français du Sang
Collecte de Sang
La Clé des Champs

COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 11 novembre auront lieu les commémorations de l'armistice de 1918, cérémonies marquant également l'hommage à tous les « Morts pour la France ». Rendez-vous aux Monuments aux Morts :

- 10h30** : Broons-sur-Vilaine
- 11h00** : Saint-Melaine
- 11h30** : Châteaubourg
- 11h45** : verre de l'amitié, salle Bel Air.

INITIATION AU THÉÂTRE À VENIR !

Afin d'étoffer l'équipe de l'Heure Exquise, la compagnie de théâtre **Le Théâtre des Présages** organise un stage d'initiation courant janvier. Ce stage se déroulera dans l'auditorium du Centre des Arts, il sera animé par Arnaud Leray. Plus d'infos dans le magazine de janvier !

NOËL

CONCOURS DE MAISONS DÉCORÉES

Noël approche... l'occasion de joliment décorer l'extérieur de votre habitation afin de faire vivre l'esprit de Noël !

Vous avez plaisir à illuminer les yeux de vos voisins pendant les fêtes ? Alors participez à la troisième édition du concours des maisons décorées en parant vos extérieurs (jardins, balcons...) de jolies décorations ! L'occasion de faire parler sa créativité et son imagination.

Comment participer ?

Inscrivez-vous jusqu'au **14 décembre minuit** via le formulaire en ligne sur www.chateaubourg.fr.

Le jury fera ensuite le tour des habitations inscrites, avant de procéder au vote... À l'issue, le gagnant se verra récompensé !

Le concours est ouvert aux habitations (maison, immeuble, balcon), les décorations doivent être visibles depuis l'espace public.



En décembre,

PROFITEZ DES ILLUMINATIONS DANS LA VILLE ET DES ANIMATIONS FESTIVES !

3 décembre

**MARCHÉ DE NOËL DE
L'ÉCOLE SAINT-MELAINE**
Salle des Vallons

9 décembre

**MARCHÉ DE NOËL
À BROONS,
SUR-VILAINE**

10 décembre

NOËL EN FÊTE
Avec Castel Art Com
Place Bel Air

ATELIER CRÉATIF
avec Salsa Familia
Part' Âges
Local rue des Tours
Carrées

31 décembre

**BAL DE LA
SAINT-SYLVESTRE**
avec Basgro Danses
à la Clé des Champs



Joyeuses fêtes à toutes et tous !

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Médiathèque Les Curiosités

2 place de Verdun
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
mediatheque@chateaubourg.fr
Horaires : le mardi, de 15h à 19h,
les mercredi et vendredi, de 10h
à 13h et de 15 à 19h, le samedi,
de 10h à 13h et de 15h à 17h.

Centre Communal d'Action Sociale

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63
ccas@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr



France
services



Active & Sportive
CHATEAUBOURG

